



*LE PLAISIR DE VOLER EN TOUTE SÉCURITÉ – AGRÉMENT EASA
FR.DTO.0791 –*

PERMANENCES Lundi Mercredi après-midi de 14-17heures

Site acdcv.com, email : acdcv@free.fr

Ecole de pilotage

Vols découverte à Aéroclub du Comtat Venaissin

Réglementation

« Arrêté du 24 mars 2021 modifié par l'arrêté du 18 août 2016 relatif aux éléments laissés à l'appréciation de l'autorité nationale compétente par le règlement n° 965/2012 de la Commission du 5 octobre 2012 déterminant les exigences techniques et les procédures administratives applicables aux opérations aériennes conformément au règlement (CE) n° 216/2008 du Parlement européen et du Conseil »

Les vols de découverte :

Les vols de découverte sont effectués par un aéroclub, organisme créé en tant qu'organisme de formation ou organisme créé afin de promouvoir l'aviation sportive et de loisir.

Sont supervisés par une personne désignée pour assurer leur sécurité.

Respectent toutes les autres conditions fixées par la DSAC dans l'arrêté du 18 août 2016 modifié par l'arrêté du 24 mars 2021.

Conditions de réalisation :

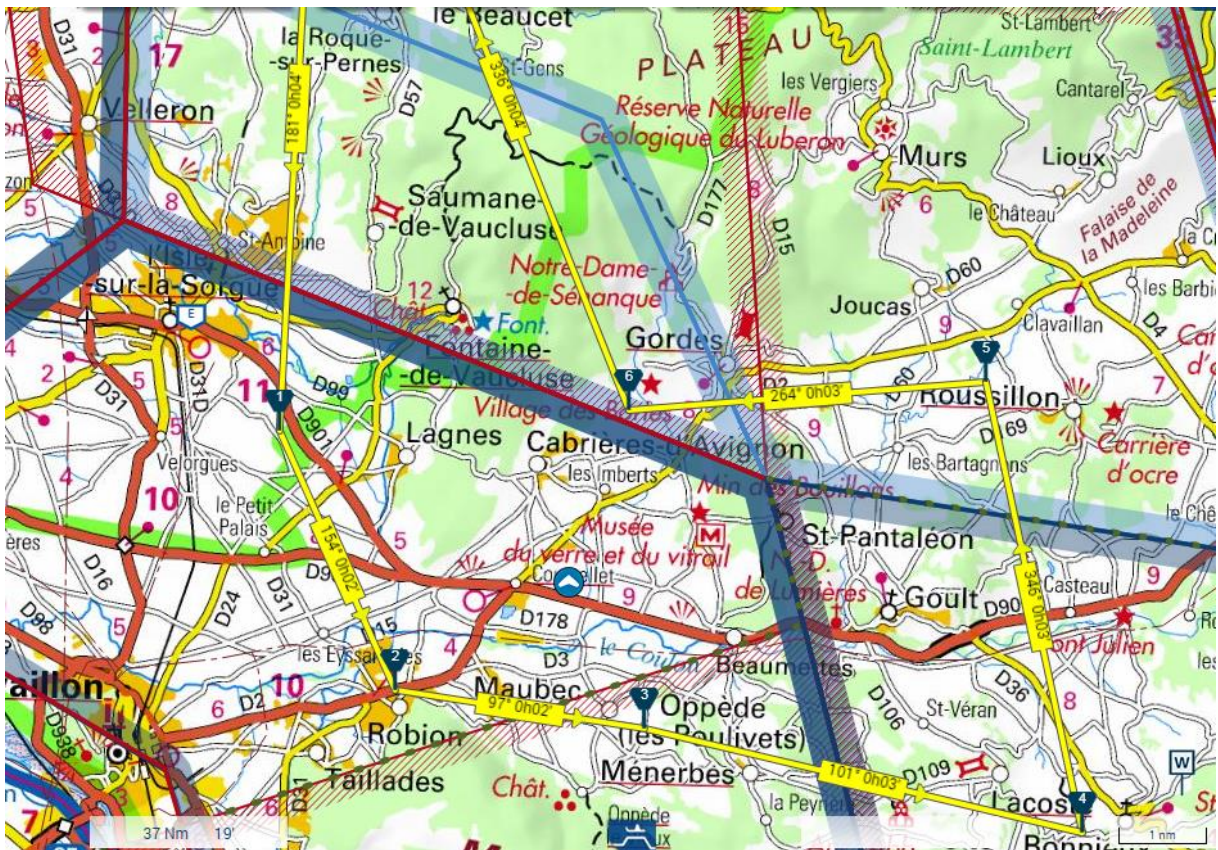
Les vols de découverte sont **des vols circulaires de moins de 30 minutes entre le décollage et l'atterrissage durant lesquels l'aéronef ne s'éloigne pas à plus de 40 kilomètres de son point de départ**, le nombre d'occupants, pilote compris est au maximum de 4.

Formule découverte de l'AC Comtat Venaissin

L'Aéroclub vous propose 2 parcours au choix pour le vol découverte

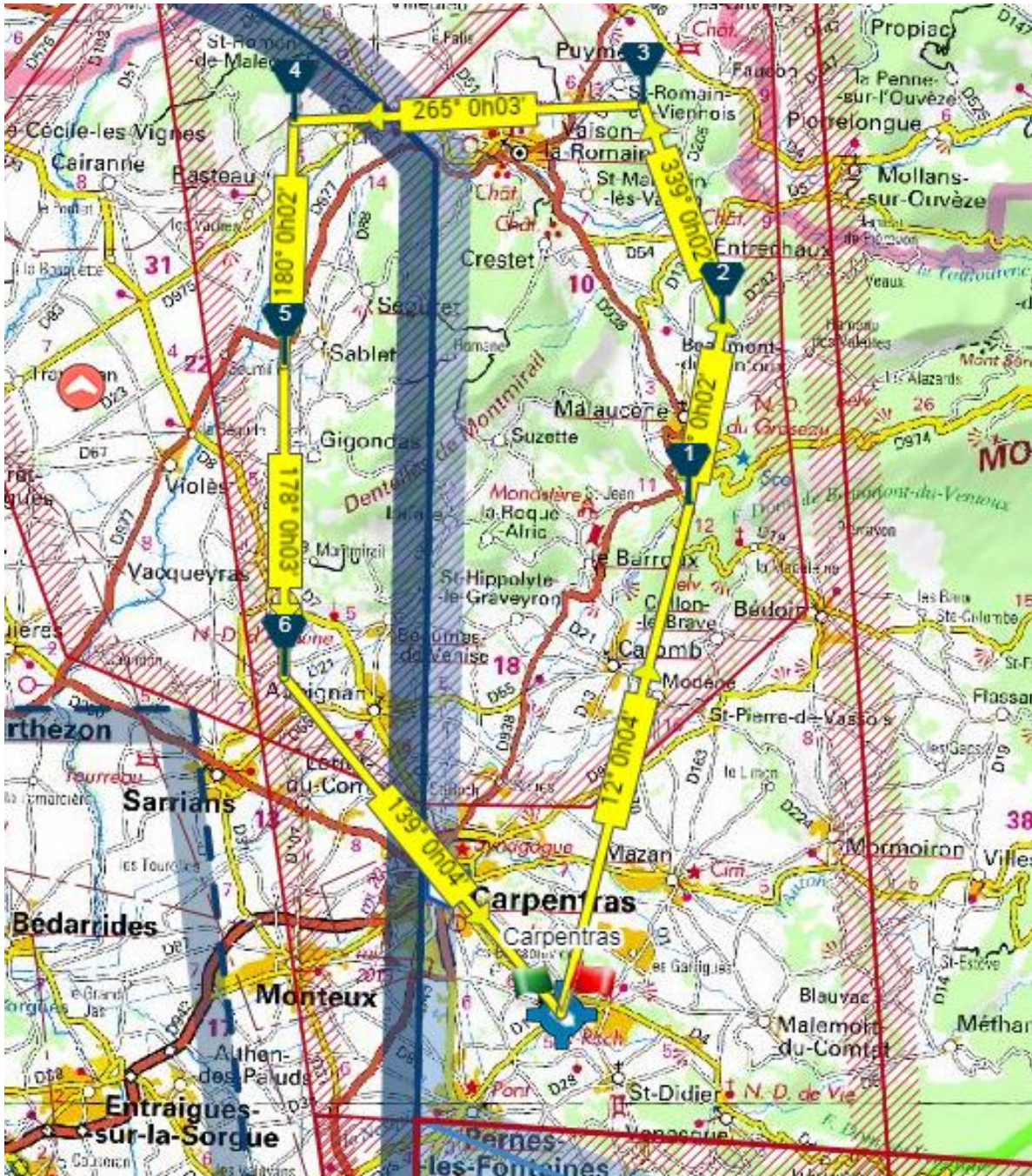
D'autres parcours peuvent être envisagés avant le départ en vol :

Parcours 1 – Vol vers Le Luberon



Après décollage direction vers sud ouest, survol Pernes les Fontaines, travers L'Isle sur La sorgue et Lagnes Direction Robion, Puis on longe le petit Luberon vers le nord, sur Oppède le Vieux et Notre Dame, Ménerbes, Lacoste, Bonnieux, Roussillon, Gordes, Abbaye de Sénanque et retour au terrain par les villages du Beaucet et de Saint Didier.

Parcours 2 – Vol vers les Dentelles de Montmirail



Départ vers le nord Caromb, Barroux, Malaucène, Vaison la Romaine et retour vers Carpentras en passant par les villages des côtes du Rhône, Rasteau, Sablet, Gigondas, Les Dentelles de Montmirail, Aubignan, Mazan.

Les Avions



Poids total des passagers max. 3 personnes : 220kg

Coût du vol

1 Personne : 120 € avions utilisés : APM 30 ou Europa

2 Personnes : 150 € avions utilisés : APM 30 ou Tecnam P1020

3 Personnes : 180€ avions utilisés : Tecnam P1020

Passeports Initiation

Présentation des deux passeports

1. Le Passeport "Prêt au décollage"

1H30 avec instructeur coût 292.50€

2. Le Passeport "Montée Initiale"

3h00 avec Instructeur coût 570€

Pour plus d'information et souscription voir <https://enviedepiloter.fr/>

Moyens de paiement acceptés : Carte bancaire, Chèque

Possibilité d'obtenir un « BON » pour cadeau sur place lors des permanences

Contact : acdcv@free.fr tel : 07 83 52 86 09

Site : acdcv.com

Permanences au club : Lundi et Mercredi de 14h à 17h.